



HES c/o AGECA
75011 PARIS
Fax : 01 53 01 28 36
hes@hes-france.org

Forum des territoires

Homosexualités et Socialisme

Paris, le 24 mars 2009

Chère camarade,

Cher camarade,

Les initiatives contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre sont particulièrement démonstratives du fossé qui sépare les politiques locales de gauche de celles de droite.

En 2007, les socialistes ont proposé l'égalité des droits pour les couples de même sexe. Cela signifiait l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et la reconnaissance de l'homoparentalité. Ces propositions rencontrent l'hostilité de la droite.

Malgré le maintien de cette inégalité de droits, les élus locaux peuvent agir pour lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Ils peuvent célébrer les pacs dans les mairies, reconnaître les familles homoparentales, mener des campagnes contre les discriminations. Ils peuvent agir dans l'environnement scolaire. Ils peuvent fixer des règles plus égalitaires dans l'organisation de leurs services. Ils peuvent soutenir les associations. Ils peuvent participer à la lutte contre le VIH.

Un an après nos nombreuses victoires électorales, le Forum des territoires et HES réalisent un bilan pour mettre en évidence les engagements des élus locaux socialistes. Ce bilan sera rendu public avant la journée mondiale de lutte contre l'homophobie. Pour le mener à bien, nous soumettons aux élus socialistes le questionnaire que tu trouveras ci-joint.

En y répondant avant le lundi 20 avril, tu nous permettras d'élaborer un document aussi complet et utile que possible. HES se tient à ta disposition pour t'y aider.

Amitiés socialistes,

Olivier DUSSOPT
Vice-président « agir ensemble »
du Forum des territoires

Gilles BON-MAURY
Président d'HES
Tél. 06 61 53 19 39
gilles.bon-maury@hes-france.org

Ville de : _____

Département : _____

Nombre d'habitants : _____

Elu-e référent-e pour la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (nom, fonction et coordonnées) :

1. Votre municipalité accepte-t-elle de célébrer les pacs en mairie ? OUI – NON

Si oui : Depuis quelle date ? _____

Combien de pacs y ont-ils été célébrés depuis mars 2008 ? _____

2. Votre ville a-t-elle mené une campagne contre les discriminations, qui incluait les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

3. Votre ville a-t-elle pris une initiative pour sensibiliser les élèves des écoles publiques aux discriminations, en incluant les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

4. Les agents territoriaux de votre ville qui sont au contact du public sont-ils formés à la prévention des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

5. Les agents territoriaux de votre ville qui se pacsent se voient-ils accorder les avantages (congés, primes, etc.) qui sont accordés aux agents qui se marient ?

OUI – NON Commentaires :

6. Votre ville mène-t-elle des actions de prévention contre le sida et les IST ?

OUI – NON Commentaires :

7. Votre ville donne-t-elle des moyens à des associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) ?

OUI – NON Commentaires :

8. Votre ville est-elle officiellement représentée aux manifestations organisées par les associations LGBT (gayprides ou marches des fiertés LGBT, festivals LGBT, etc.) ?

OUI – NON Commentaires :

9. Votre ville invite-t-elle les associations LGBT à des manifestations qu'elle organise ?

OUI – NON Commentaires :

10. Autres commentaires :

QUESTIONNAIRE A RENVoyer AVANT LE LUNDI 20 AVRIL 2009 :

PAR FAX AU N° 01 53 01 28 36

OU PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :

OU PAR MAIL A : hes@hes-france.org

QUESTIONNAIRE FORUM DES TERRITOIRES
HES C/O AGECA
177, RUE DE CHARONNE
75011 PARIS

Conseil général de : _____

Elu-e référent-e pour la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (nom, fonction et coordonnées) :

1. Votre conseil général a-t-il mené une campagne contre les discriminations, qui incluait les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

2. Votre conseil général a-t-elle pris une initiative pour sensibiliser les élèves des collèges aux discriminations, en incluant les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

3. Arrive-t-il que votre conseil général retienne le critère de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre d'un demandeur pour lui refuser l'agrément pour adopter ?

OUI – NON Commentaires :

4. Les agents territoriaux de votre département qui sont au contact du public sont-ils formés à la prévention des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

5. Les agents territoriaux de votre département qui se pacsent se voient-ils accorder les avantages (congés exceptionnels, prime exceptionnelle, etc.) qui sont accordés aux agents qui se marient ?

OUI – NON Commentaires :

6. Votre conseil général mène-t-il des actions de prévention contre le sida et les IST ?

OUI – NON Commentaires :

7. Votre conseil général donne-t-il des moyens à des associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) ?

OUI – NON Commentaires :

8. Votre conseil général est-il officiellement représenté aux manifestations organisées par les associations LGBT (gayprides ou marches des fiertés LGBT, festivals LGBT, etc.) ?

OUI – NON Commentaires :

9. Votre conseil général invite-t-il les associations LGBT à des manifestations qu'il organise ?

OUI – NON Commentaires :

10. Autres commentaires :

QUESTIONNAIRE A RENVOYER AVANT LE LUNDI 20 AVRIL 2009 :

PAR FAX AU N° 01 53 01 28 36

OU PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :

OU PAR MAIL A : hes@hes-france.org

QUESTIONNAIRE FORUM DES TERRITOIRES
HES C/O AGECA
177, RUE DE CHARONNE
75011 PARIS

Conseil régional de : _____

Elu-e référent-e pour la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (nom, fonction et coordonnées) :

1. Votre conseil régional a-t-il mené une campagne contre les discriminations, qui incluait les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

2. Votre conseil régional a-t-elle pris une initiative pour sensibiliser les élèves des lycées aux discriminations, en incluant les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

3. Les agents territoriaux de votre région qui sont au contact du public sont-ils formés à la prévention des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ?

OUI – NON Commentaires :

4. Les agents territoriaux de votre région qui se paient se voient-ils accorder les avantages (congés exceptionnels, prime exceptionnelle, etc.) qui sont accordés aux agents qui se marient ?

OUI – NON Commentaires :

5. Votre conseil régional mène-t-il des actions de prévention contre le sida et les IST ?

OUI – NON Commentaires :

6. Votre conseil régional donne-t-il des moyens à des associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) ?

OUI – NON Commentaires :

7. Votre conseil régional est-il officiellement représenté aux manifestations organisées par les associations LGBT (gayprides ou marches des fiertés LGBT, festivals LGBT, etc.) ?

OUI – NON Commentaires :

8. Votre conseil régional invite-t-il les associations LGBT à des manifestations qu'il organise ?

OUI – NON Commentaires :

9. Autres commentaires :

QUESTIONNAIRE A RENVOYER AVANT LE LUNDI 20 AVRIL 2009 :

PAR FAX AU N° 01 53 01 28 36

OU PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :

OU PAR MAIL A : hes@hes-france.org

QUESTIONNAIRE FORUM DES TERRITOIRES
HES C/O AGECA
177, RUE DE CHARONNE
75011 PARIS